

Communiqué de presse

034/24

Montreuil, le 29 avril 2024.

L'Etat vole au secours financier des EHPAD commerciaux, la CGT dit STOP !

L'inflation et le COVID ont mis à mal les finances des EHPAD publics et non lucratifs. L'Etat annonce venir à leur secours : 650 millions annoncés pour augmenter le financement de la section soin de 5% pour le public et le secteur non lucratif, et de 3% pour le secteur commercial, ainsi qu'une reprise en main par l'Etat après expérimentation du volet dépendance jusque-là géré par les départements. L'Etat n'a rien retenu du scandale ORPEA et renfloue donc aussi les caisses des EHPAD commerciaux de 3%, c'est un scandale.

La Fédération et l'Union Fédérale de la Santé Privée ont été reçues le 25 avril par le collaborateur de la ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités. Nous avons réaffirmé que la Santé n'était pas une marchandise et posé nos exigences en matière de contrôle sur l'utilisation de l'argent public.

Alors que 85% des établissements publics et 75% des établissements associatifs sont en déficit, ces mesures ne suffiront pas pour répondre dans le temps à l'équilibre budgétaire des établissements intégrant les moyens nécessaires pour une prise en charge digne des résident.e.s et garantissant de bonnes conditions de travail pour les personnels.

L'Union Fédérale de la Santé Privée CGT dénonce « l'arrosage financier » dont bénéficie le secteur commercial sans aucune contrepartie exigée. Pour la CGT, des dotations budgétaires spécifiques, même sur la partie soins, devraient s'accompagner impérativement :

- ▶▶ d'un contrôle précis de la situation financière de ces groupes,
- ▶▶ d'un engagement de la part de ces grands groupes à ne pas verser un seul centime aux actionnaires,
- ▶▶ d'une exigence de remboursement de la totalité de ces dotations avant toute redistribution de dividendes.

Il est antinomique pour la CGT que de l'argent public vienne abonder des bénéfiques qui seront ensuite redistribués aux actionnaires ; l'exemple d'ORPEA a démontré que les dotations des soins n'allaient pas là où elles auraient dû aller, c'est-à-dire aux soins des résident.e.s.

Il est trop facile de solliciter le soutien de l'Etat lorsque les établissements sont étriés budgétairement et d'engranger des bénéfiques pour reverser des dividendes aux actionnaires lorsqu'ils sont excédentaires. Ce système qui nationalise les pertes et privatise les profits doit cesser. L'absence d'exigences politiques fortes envers le secteur marchand toujours si peu contrôlé est anormale. De fait, il n'y a aucune garantie que l'argent public soit utilisé à bon escient. L'Etat - donc le contribuable - paie les actionnaires qui se gavent.

La CGT dit STOP. Nous exigeons que la ministre déléguée aux Personnes Âgées pose des conditions de justification et de transparence sur la situation financière réelle de ces établissements lucratifs, tant sur l'utilisation de l'argent public que sur l'interdiction totale de redistribution de dividendes.

La CGT exige l'arrêt immédiat de toute dotation supplémentaire d'argent public au lucratif.